LUTTES POUR ÉRADIQUER LES SÉQUELLES DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE DANS NOS SOCIÉTÉS

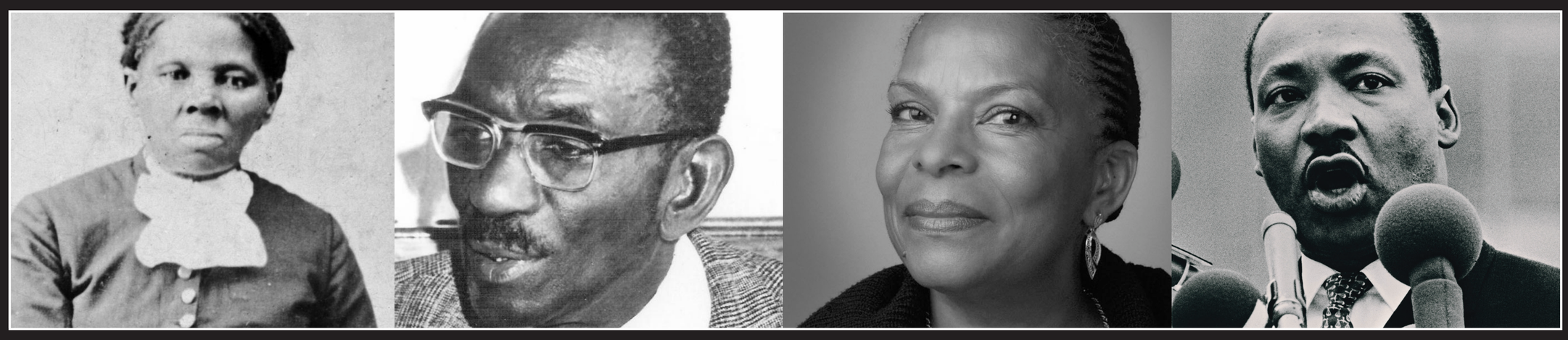

CSME-SQY EXPOSITION 2018

Malgré les résistances des esclaves, malgré les abolitions, malgré la conquête des droits civiques, malgré les luttes pour la reconnaissance de la Traite et de l'Esclavage comme crimes contre l'humanité, il existe toujours dans nos sociétés de nombreuses séquelles de la traite et de l'esclavage : racisme, discrimination, pauvreté, perte d'estime de soi, etc.

Harriet Tubman, de là où elle est, est désagréablement surprise et furieuse de voir des Noirs vendus en Libye pendant que d'autres viennent tous seuls se noyer dans la Méditerranée à la recherche de miettes, laissant derrière eux d'immenses gisements spoliés par les mêmes qui les laissent crever.

211 ans après le *"Slave Trade Act"* rendant illégale la traite des esclaves sur les bateaux britanniques suite aux combats de William Wilberforce, plus de 60 ans après les indépendances, plus d'un siècle après le premier Congrès Panafricain de Londres, la décolonisation et l'avènement d'une Afrique puissante qui influe sur la marche du monde se font toujours attendre.

Martin Luther King se retourne dans sa tombe et se demande s'il n'a pas trop rêvé ou rêvé trop tôt ! Même l'élection et la réélection d'Obama ne suffiraient pas à le calmer.

Aujourd'hui l'avenir d'un jeune habitant de Harlem est loin d'être brillant : dès sa naissance, il est lourdement handicapé par le poids de son milieu familial et social où il ne trouve pas les stimulants nécessaires à une bonne scolarité. Alors que son coefficient intellectuel est égal, à l'âge de 6 ans, à celui de son frère blanc, il a déjà accumulé, trois ans plus tard, un retard équivalent à un an d'études.

Dans ce quartier les immeubles sont dégradés, avec des façades lépreuses et des fenêtres sans vitres : 49 % des bâtisses de Harlem ont été classées par les services d'hygiène de la ville *"insalubres"*, et 11 % d'entre elles promises à la destruction. Ces pourcentages tombent à 15 % et 3 % pour le reste de New York.

"Au fond, il n'y aura jamais de victoire pour King, car la démocratie n'est jamais achevée ; elle est, aux États-Unis comme partout ailleurs, un projet en devenir. La grandeur de King est d'avoir compris et exprimé d'une manière inspirée la dimension historique du mouvement pour les droits civiques."

Que le Docteur King se rassure, la lutte continue. À l'occasion de la 10e édition de la Semaine de la Mémoire de l'Esclavage dont le fil rouge s'intitule *"Luttes et engagements d'aujourd'hui pour éradiquer les séquelles de la traite et de l'esclavage dans nos sociétés"*, le Collectif CSME-SQY présente à travers cette exposition des exemples de ces combats de libération totale.

L'exposition est organisée par groupes de luttes :

1) Luttes pour les droits fondamentaux, le respect et la justice pour les Noirs *[Séquelles visées : exclusion, racisme, discrimination, inégalités]*

2) Luttes pour les réparations des séquelles de l'esclavage *[Séquelles visées : non-reconnaissance des crimes ; injustices subies (tributs payés par Haïti, absence de réformes agraires, non-indemnisation des victimes du crime, etc.)]*

3) Luttes pour l'émergence d'une puissance panafricaine *[Séquelles visées : impacts de la traite et la colonisation sur les États africains et leur diaspora]*

4) Luttes pour la préservation et la transmission de la mémoire de la traite et de l'esclavage *[Séquelles visées : absence de ce pan de l'histoire dans l'enseignement, absence de lieux de mémoire et des moments de commémoration]*

5) Réappropriation de l'histoire, de la culture et des racines africaines *[Séquelles visées : méconnaissance de ses racines et de son identité ; impact négatif sur l'estime de soi.]*

LUTTES POUR LES DROITS FONDAMENTAUX, LE RESPECT ET LA JUSTICE POUR LES NOIRS

Le racisme et les discriminations internationalement reconnus comme séquelles de l'esclavage

Lors de la « Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban - Afrique du Sud 2001) », plusieurs articles font mention des séquelles de l'esclavage en ces termes :

« Articles 13. et 14 « ... » nous reconnaissons également que l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité et qu'il aurait toujours dû en être ainsi, en particulier la traite transatlantique, et que le colonialisme sont ***l'une des principales sources et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance*** *qui y est associée, et que les Africains et les personnes d'ascendance africaine, de même que les personnes d'ascendance asiatique et les peuples autochtones, ont été victimes de ces actes et continuent à en subir les conséquences.*

Nous sommes conscients que, dans de nombreuses régions du monde, les Africains et les populations d'ascendance africaine se heurtent aux difficultés qu'engendrent les préjugés sociaux et la discrimination dans les institutions publiques et privées et nous nous efforcerons de faire disparaître toutes les formes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance. »

Quid des luttes depuis la fin de l'esclavage jusqu'au début du 21ème siècle !

Mouvement des droits civiques aux États-Unis

1865

Le 1er décembre 1865 signe la fin de l'esclavage aux USA mais laisse peu à peu la place aux discriminations et inégalités.

En 1896, la ségrégation s'installe pour limiter les droits des Noirs affranchis. La White supremacy poussée par la haine et la peur ne recule pas devant les intimidations, meurtres, lynchages, insultes, brimades et vexations pour terroriser la population noire.

La population noire, s'organise en de multiples associations et mouvements pour résister et combattre le racisme du Noir aux Etats-Unis : le mouvement des droits civiques est lancé. Ses luttes aboutissent à l'adoption de lois en 1964 et en 1965 qui interdisent la discrimination dans les lieux publics et dans le vote.

NAACP

National Association for the Advancement of Colored People – Association nationale pour la promotion des gens de couleur – fondée en 1909 à partir du Niagara Movement par WEB Du Bois.

Elle mène plusieurs campagnes de déségrégation pour obtenir des lois en faveur des droits civiques. Par ses actions notamment judiciaires, elle fait tomber progressivement toutes les barrières juridiques qui séparaient les races en obtenant notamment la condamnation de la ségrégation raciale dans l'enseignement public en 1954.

BLACK PANTHER PARTY

Black Panther Party For Self Defense (puis le Black Panther Party), fondé en Californie en 1966 par Bobby Seale et Huey P. Newton tire ses principales sources d'inspirations de Frantz Fanon, Malcolm X, et Mao.

Pour contrer les attaques de la police et les agressions des racistes blancs, il met en place une milice pour l'auto-défense des Noirs.

Parallèlement à cette lutte armée qui tient tête à la police de Oakland, il met également en place un programme social très important qui consiste à "nourrir, soigner, éduquer".

Par exemple, à Chicago 30.000 enfants noirs défavorisés bénéficient de petits-déjeuners ou soins gratuits ou peuvent être accueillis à la « Oakland Community School ».

AUTRES MOUVEMENTS

Malgré la répression dont ils sont victimes, d'autres mouvements ont vu le jour parfois dans la clandestinité sous l'impulsion de leaders ou d'évènements racistes.

Ainsi, le **COngress of Racial Equality** *(Congrès pour l'égalité des races - CORE)* créé en 1942 à Chicago, le **Student Nonviolent Coordinating Committee** *(Comité de coordination non-violent des étudiants - SNCC)* fondé en 1960 en Caroline du Nord et le **Revolutionary Action Movement** *(Mouvement d'action révolutionnaire - RAM)* fondé en 1962 dans les États du Nord ont joué un rôle majeur dans le militantisme du Black Power et dans la lutte contre la ségrégation raciale institutionnalisée, les discriminations dans les domaines de l'emploi et du logement et les violences policières.

Logo du Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC)

Leaders charismatiques

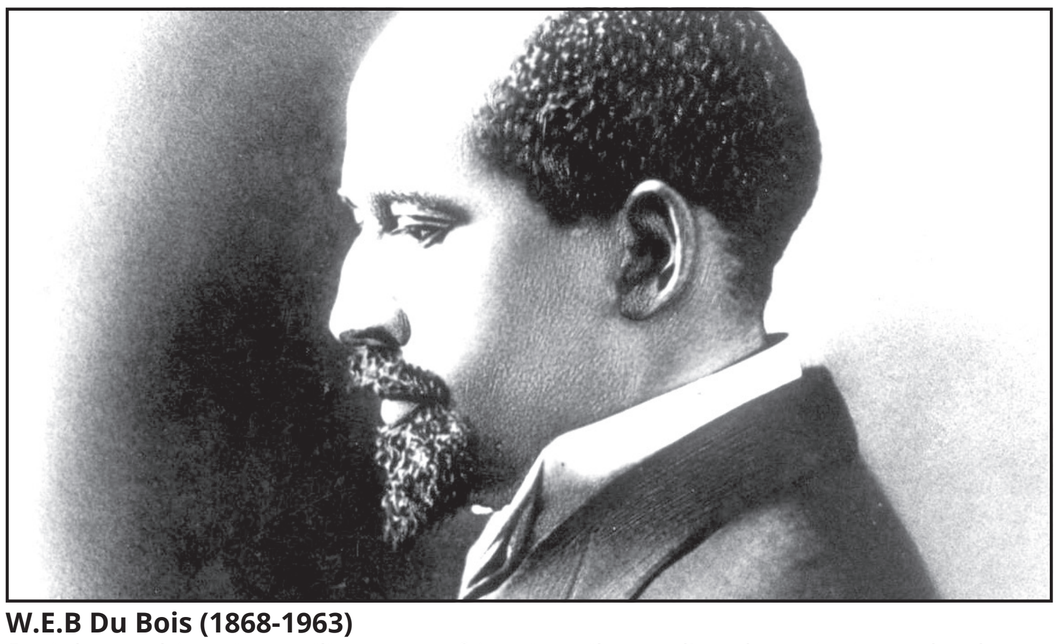

W.E.B Du Bois (1868-1963)
Sociologue, historien, militant panafricaniste, il reste l'un des principaux leaders pour les droits civiques.

Huey P. Newton (1942-1989)
Cofondateur du Black Panther Party.

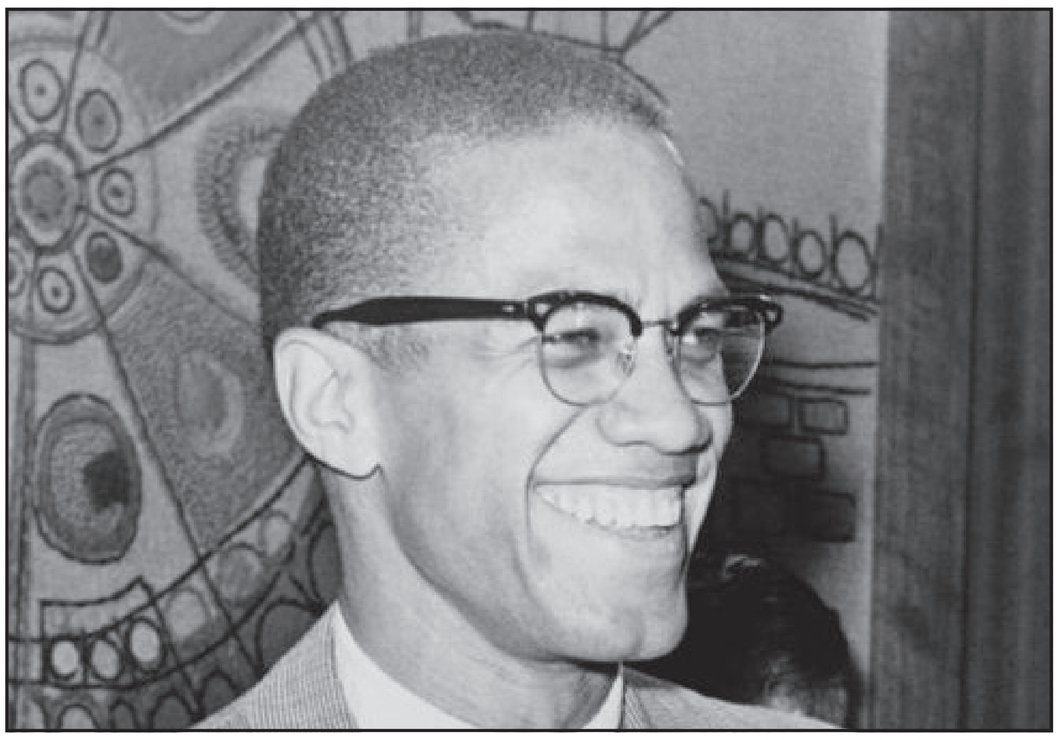

Malcolm X (1925-1965)

Malcolm X, Prêcheur et militant des droits civiques

Né Malcolm Little, il devient Malcom X pour effacer son nom d'esclave puis El-Hadj Malik El-Shabbazz.

Orphelin, il se retrouve en prison pour divers délits. Il y rencontre la Nation of Islam, se convertit et devient son porte-parole pour dénoncer les actes racistes envers les Noirs et revendiquer la création d'un Etat propre aux Noirs.

En 1964, après un voyage initiatique en Afrique et à la Mecque, il prend ses distances avec l'organisation politico-religieuse, condamne son racisme antiblanc et fonde l'Organisation pour l'unité afro-américaine, un mouvement politique non religieux. Il replace le combat des noirs aux États-Unis dans le cadre plus vaste de la lutte de libération des peuples opprimés de l'Afrique et du tiers-monde.

Martin Luther King (1929-1968)

Martin Luther King, Pasteur militant Prix Nobel de la Paix

Il devient l'un des pionniers de la résistance aux discriminations raciales : membre de la NAACP et Southern Christian Leadership Conference, il anime le boycott d'une compagnie de bus suite à la condamnation de Rosa Parks ayant refusé de céder sa place à un Blanc.

Il obtient l'anti constitutionnalité de la ségrégation dans les transports par la Cour Suprême puis fonde le mouvement des droits civiques. Par ses actions militantes, il s'efforce de détruire dans la conscience des Noirs le double complexe de l'infériorité et de culpabilité et devient le symbole de la lutte pour la justice en prêchant la non-violence active.

Gagner et protester

En 1968, les athlètes noirs-américains et certains de leurs compatriotes blancs portent un macaron sur leurs tenues : *« Olympic project for human rights » (Projet olympique pour les droits de l'Homme)* et profitent de l'évènement pour montrer au monde les injustices dont sont victimes les Noirs aux Etats-Unis.

Les deux sprinteurs américains Tommie Smith et John Carlos qui remportent respectivement la médaille d'or et celle de bronze sur le 200 mètres lèvent le poing au ciel sur le podium pour protester contre la situation des afro-américains.

"Salut Black Power" de Tommie Smith et John Carlos aux J.O de Mexico (1968)

Mouvements pour le respect des Noirs en France

Suite à l'abolition de l'esclavage en 1848, la différence de traitement imposé aux Noirs et Métis en France métropolitaine et les colonies a incité ces derniers à s'établir en métropole. Devant l'ampleur de ce mouvement de migration, la législation coloniale ségrégative est étendue au territoire du Royaume. Peu à peu, des mesures anti-esclavagistes et des politiques raciales plus libérales sont mises en place mais n'effacent pas le racisme et les discriminations dont restent victimes les Noirs.

En Outre-Mer, les terres antillaises ont toujours été le théâtre de violents affrontements ; non plus entre esclaves et maîtres, comme au 19è siècle, mais essentiellement entre les nouveaux groupes socioéconomiques :

- les ouvriers agricoles descendants d'esclaves démunis,
- la minorité béké composée de descendants de colons liés au colonialisme français qui possède toutes les richesses *(terres, usines, commerces, banques)*
- les forces de l'ordre
- les « métropolitains » qui affichent un lourd sentiment de supériorité
- les étudiants

Ces luttes contre l'oppression coloniale, les inégalités sociales et le racisme se manifestent par de violents et dramatiques soulèvements en Guadeloupe en mai 1967 à l'initiative du **GONG** *(Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe).*

Mouvement de protestation organisé par le GONG en Guadeloupe (1967)

En Martinique, à l'initiative de l'**OJAM** (*Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise)* de violentes émeutes se déroulent en 1959, 1961 et 1974.

Mouvement de protestation organisé par l'OJAM en Martinique (1950-1960)

Parmi les jeunes militants étudiants qui dénoncent la situation coloniale qui sévit aux Antilles, certains connaîtront la déportation vers la *« métropole »* pour délit d'opinion et atteinte à la sûreté de l'État.

À Paris, Le **FAGA** *(Front Antillo-Guyanais pour l'Autonomie)* est créé en 1961 puis dissout par l'État. Certains membres tels que Édouard Glissant, Marcel Manville, Albert Béville et Cosnay Marie-Joseph seront assignés à résidence et interdits de séjour dans leur île.

Dans les années 1980, face à la multiplication d'actes, violences et crimes racistes, des initiatives telles que des marches pacifistes et non-violentes pour l'égalité sont organisées. C'est ainsi que naît **SOS Racisme** qui milite en faveur de l'égalité des droits et de la lutte contre le racisme. Il emploie de façon systématique une méthode tendant à apporter des preuves en matière de discriminations dans les domaines de l'accès au logement, du travail en général et de l'hôtellerie et du monde de la nuit en particulier.

Logo de *S.O.S Racisme* avec son slogan : *"Touche pas à mon pote"*

Les combats du passé ont apporté aux Noirs des droits et une égalité théorique mais il reste encore des combats à mener.

Les mouvements d'aujourd'hui aux États-Unis

Aux États-Unis, la population est officiellement recensée et classée par critères raciaux. Le racisme se reflète toujours dans les inégalités socioéconomiques et emprunte des formes d'expression plus modernes et plus indirectes. La stratification raciale se perpétue dans les secteurs de l'emploi, du logement, de l'éducation, des prêts bancaires et du gouvernement.

Le racisme aux États-Unis se manifeste aussi à travers les brutalités policières envers les membres de la communauté noire. Les poursuites sont abandonnées contre plusieurs policiers blancs responsables de la mort de Noirs : Michael Brown à Ferguson et Eric Gardner à New York, entrainant indignation et manifestations.

Mouvement de protestation après la mort de Michael Brown (2014)

BLACK LIVES MATTER (Les vies des Noirs comptent)

Le BLM est un mouvement militant afro-américain qui se mobilise contre le profilage racial, la brutalité policière et l'inégalité raciale systémiques des États-Unis. Il prône des actions non violentes.

Très largement présent sur les réseaux sociaux à ses débuts, le mouvement organise désormais des marches contre les meurtres de personnes noires par des policiers. Depuis les protestations qui ont eu lieu dans la ville de Ferguson, les participants de Black Lives Matter ont mis en lumière l'existence de plusieurs affaires de Noirs tués par des policiers alors qu'ils étaient détenus par les forces de l'ordre.

Les morts filmées et diffusées sur les réseaux sociaux de Philando Castile et Alton Sterling, tous deux afro-américains et abattus par des policiers blancs, ont scandalisé une bonne partie de l'Amérique. Le mouvement est décentralisé en 23 entités locales aux Etats-Unis, au Canada et au Ghana. Il n'existe pas de dirigeants clairs, mais plusieurs leaders.

Les militants organisent des manifestations durant lesquelles les militants se couchent sur le sol *(en anglais dies-in)*, des blocages de routes, des trains ou des métros, des occupations de centres commerciaux, notamment à l'occasion du Black Friday, le grand jour des soldes aux États-Unis.

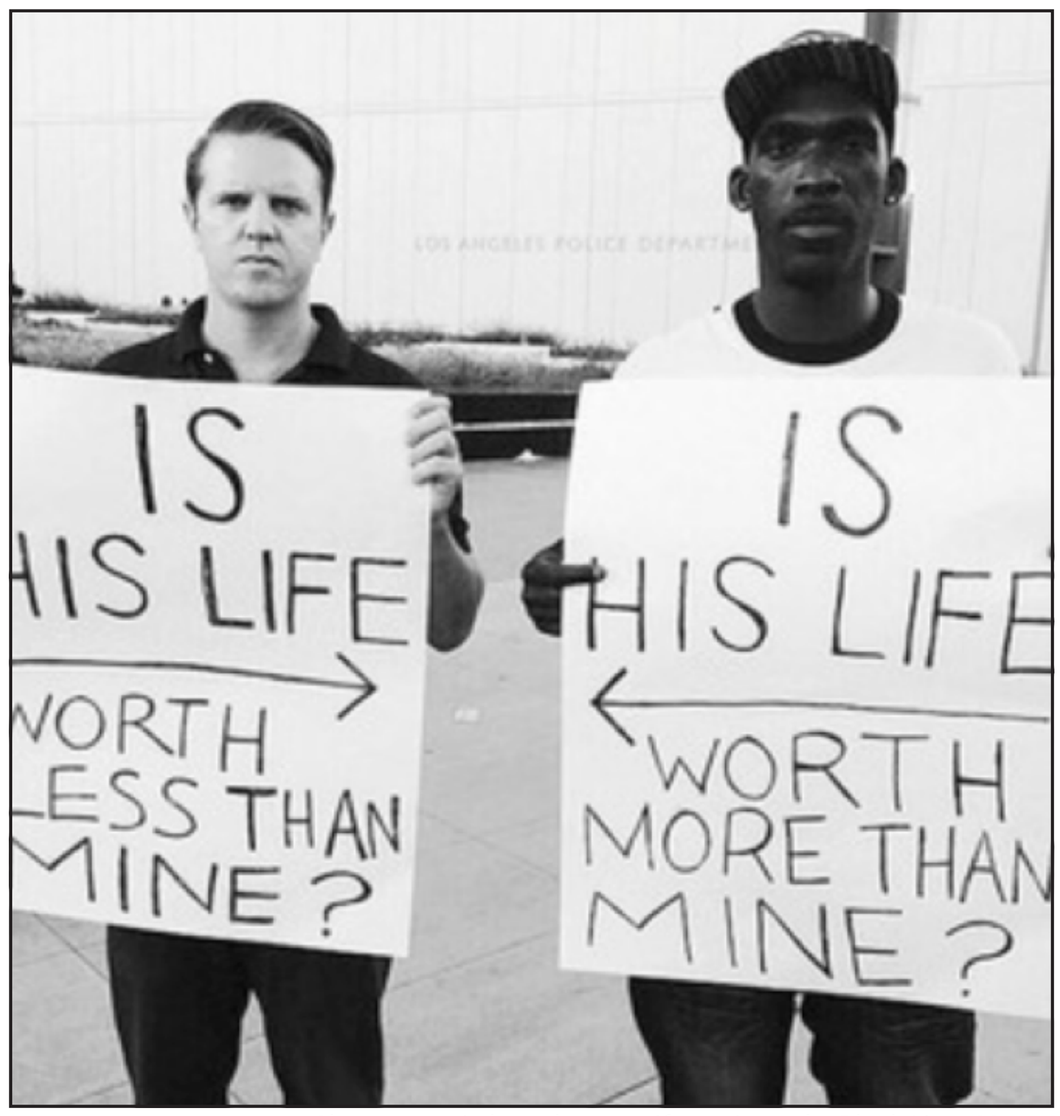

Slogan repris lors des manifestations du *Black Lives Matter*

COLIN RAND KAEPERNICK (1983-)

Joueur américain de football américain. Il a boycotté l'hymne et le drapeau américains, deux symboles sacrés aux Etats-Unis avant le match de préparation entre les équipes de San Francisco et Green Bay en référence à l'interminable liste de bavures policières racistes qui rythme l'actualité depuis 2014.

Son geste de protestation politique silencieuse baptisé **Genou à terre** consiste à s'agenouiller durant l'hymne : une manière de rendre à la fois hommage aux militaires tout en manifestant sa colère. Son acte est révolutionnaire car il emmène son activisme sur le terrain, alors que les Américains considèrent les enceintes sportives comme un espace neutre et sacré et l'amour du football comme l'un des seuls points de consensus dans un pays ultra-polarisé.

Avec ce geste symbolique qui fait tache d'huile auprès de plusieurs sportifs, C. Kaepernic s'inscrit dans une longue lignée de sportifs faisant preuve de désobéissance civile, depuis le refus de Mohamed Ali de rejoindre l'armée jusqu'au salut « *Black power* » de Tommie Smith et John Carlos.

Colin Kaepernic, *n°7,* à genou durant l'hymne américain (2016)

Les mouvements d'aujourd'hui en France

FRANCE MÉTROPOLITAINE

En France métropolitaine, le racisme existe sous une forme insidieuse et insaisissable : la mise à l'écart et le traitement différencié d'une personne compte tenu de ses origines. Par ailleurs, la culture assimilationniste française issue des politiques de colonisation suppose l'abandon de tout élément de la culture originelle de l'Homme Noir qui doit se fondre dans sa communauté d'adoption. Dans l'imaginaire collectif français, l'homme noir doit rester cantonné à des tâches subalternes et serviles. Les domaines d'excellence qui lui sont reconnus concernent essentiellement les divertissements *(la culture et le sport).*

Fondation Thuram (Et Sa Fondation)

« Éduquer pour éradiquer les préjugés », tel est le leitmotiv de l'ancien sportif, Lilian Thuram qui prend publiquement position sur des sujets liés à l'égalité, à l'immigration et au racisme.

Membre du Haut Conseil à l'intégration, il crée en 2008 la Fondation Lilian Thuram-Éducation contre le racisme. Les actions de la Fondation s'appuient sur l'expertise de son comité scientifique *(anthropologues, juristes, un rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, des historiens, etc.)* pour informer et déconstruire le racisme.

Des interventions dans les établissements scolaires, collèges, lycées, universités *(conférences, débats)*, l'élaboration d'expositions itinérantes et de livres d'histoire, des BD comptent parmi les actions qui contribuent à déconstruire une série de clichés racistes.

Lilian Thuram à la rencontre du jeune public (2017)

CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires)

C'est une fédération d'associations françaises qui défend les populations noires de France contre les discriminations dont elles sont victimes. Ses domaines d'action consistent à attaquer et dénoncer les auteurs d'actes ou de propos qu'il considère comme racistes envers des noirs *(contrôles au faciès, violences policières à caractère raciste)*, militer pour les réparations relatives à l'esclavage et à la colonisation, militer contre la mauvaise représentation de la diversité ethnique aux élections et dans les médias.

Ses mobilisations ne se limitent désormais plus à la France mais également à l'international puisque de nouvelles entités liées sont créées à l'étranger *(Bénin, Gabon)*. Ses actions sont également reconnues par la NAACP.

FRANCE OUTRE-MER

Dans les terres antillo-guyanaises, on note toujours des contradictions entre un droit et une égalité proclamés, institués et les réalités vécues.

LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon)

C'est un mouvement et un collectif guadeloupéen dont le nom en créole signifie *"Collectif contre l'exploitation"*. Il regroupe des syndicats, des organisations politiques et culturelles. Créé en 2008, il entame pendant plusieurs semaines en 2009 une série de grèves qui paralysent l'île. Il dénonce le fort coût de la vie en Guadeloupe : les prix des denrées alimentaires sont exorbitants, bien plus élevés qu'en métropole alors que le salaire moyen d'un guadeloupéen est nettement inférieur. Il proteste l'accaparement de l'économie locale par la minorité béké avec le slogan « la Guadeloupe nous appartient, la Guadeloupe ne leur appartient pas, ils ne feront pas ce qu'ils veulent dans notre pays ».

Manifestation LKP (2009)

Il dénonce également de manière générale tous les résidus de colonialismes qui peuvent avoir lieu partout dans le monde, notamment sur le continent africain ou bien encore dans les autres îles françaises et territoires d'outre-mer.

ELIE DOMOTA (1963-)

Syndicaliste guadeloupéen, secrétaire général de l'UGTG *(Union générale des travailleurs de Guadeloupe)*, il est le leader, en 2009, de la grève générale qui paralyse l'île. Selon lui, le retard de développement, l'illettrisme, l'analphabétisation, le chômage de masse trouvent leur origine dans la même situation : la domination coloniale.

Une de ses luttes en cours *« Nous avons demandé en mai 2015 au tribunal de nommer un groupe d'experts pour évaluer le préjudice subi par les colonisés, et de mettre à l'étude une réforme agraire pour la redistribution des terres acquises dans le cadre de l'esclavage et de la colonisation. Nous avons accompagné cette requête de deux questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) pour savoir si les textes qui prévoient l'indemnisation des propriétaires d'esclaves sont conformes à la Constitution française.* ***En droit français comme dans le droit international d'ailleurs, le criminel ne peut pas tirer bénéfice de son crime, il est sanctionné et la victime est indemnisée.*** *»*

Elie Domota

LUTTES POUR LES RÉPARATIONS DES SÉQUELLES DE L'ESCLAVAGE

La question des réparations est essentielle pour rendre justice aux esclaves

Au lendemain des abolitions de l'esclavage, les esclavagistes furent indemnisés. Mais les anciens esclaves, les victimes du crime, qui ont subi d'innommables humiliations et sévices, qui ont travaillé toute leur vie sans aucune rémunération, qui ont été exploités pour produire les richesses, n'ont pas été indemnisés. La propriété des parcelles labourées par les esclaves, génération après génération, leur est refusée.

Par exemple, la promesse du général William Tecumseh Sherman aux esclaves de Caroline du Sud *(liberté, 40 acres de terre, et une mule pour tout esclave qui s'engagerait dans l'armée)* n'est pas respectée.

Autre exemple, Haïti a été forcé de payer un tribut pour dédommager la France pour la perte de sa colonie. Haïti fut ainsi contraint de payer un prix fort pour son indépendance obtenue au terme de la guerre de libération contre l'esclavage.

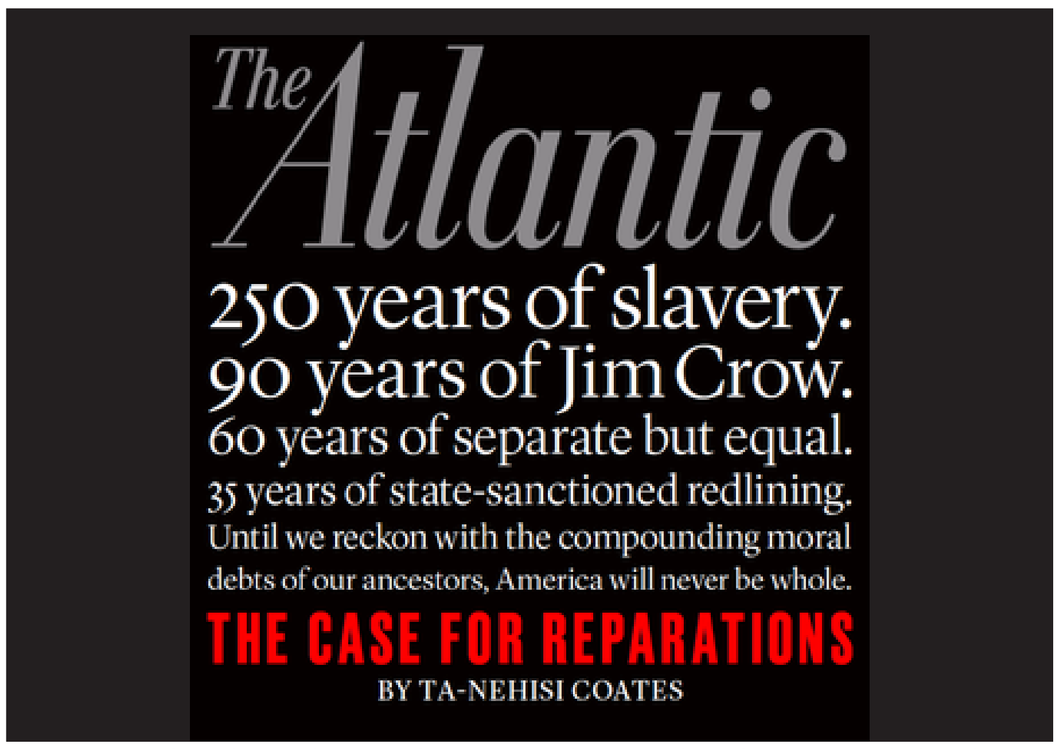

The Atlantic de Ta-Nehisi Coates, livre sur les réparations de l'esclavage

Les premiers engagements pour les réparations

Dès 1894, plusieurs organisations de lobbying afro-américaines demandent au Congrès américain d'accorder une pension aux anciens esclaves ou à leurs descendances.

Une proposition de loi adoptée en 1894 par le Sénat propose le versement de 500$ à chaque ancien esclave, plus une pension mensuelle de 4$ à 15$. Cette proposition, ainsi que toutes les autres propositions similaires, seront rejetées par la Chambre de Représentants.

La question est ravivée dans les années 60s par des leaders afro-américains. James Forman, président de SNCC *(une organisation non-violente d'étudiants)* réclame 500 millions de dollars aux Églises et Synagogues américaines pour leurs rôles pendant l'esclavage.

Dans les années 80s, la lutte pour les réparations reprend avec plus de vigueur. John Conyers, représentant démocrate de l'État du Michigan, dépose en 1989 une proposition de loi demandant que soit créée une *« commission chargée d'évaluer la discrimination raciale et économique envers les Afro-américains consécutive à l'esclavage, la légitimité de compensations, leur montant et leurs conditions d'éligibilité »*. Au cours de la dernière décennie du 20ème siècle, la question des réparations se mondialise.

James Forman, président du SNNC aux côtés de Martin Luther King

Engagements pour la reconnaissance du crime

1992

Le CIPN (Comité International des Peuples Noirs) manifeste sur le Parvis des Droits de l'homme à Paris pour : *« la reconnaissance du crime de l'Esclavage, les réparations de ce crime et la réconciliation entre les Peuples qui ont été opposés par l'Histoire »*. L'Association pour la Sauvegarde des Droits Nationaux des Peuples de Guadeloupe, Guyane et Martinique demande à ce que l'esclavage et la traite négrière soient reconnus comme crimes contre l'humanité.

1998

Le 23 mai 1998 une marche est organisée par un comité *(Comité Marche du 23 mai 1998)* regroupant plus de 100 associations. 40000 personnes participent à cette marche silencieuse dans les rues de Paris en hommage aux victimes de l'esclavage. Près de 10000 signatures collectées par la pétition demandant à ce l'Etat français reconnaisse le caractère criminel de son implication dans l'esclavage et la traite négrière.

Le Comité Marche du 23 mai 1998 donnera naissance à l'association mémorielle **CM98.** Le principal objectif du CM98 est de faire connaître l'histoire de la traite négrière, réhabiliter et défendre les victimes, et participer aux luttes contre toutes les stigmatisations et les discriminations de populations. Il propose des ateliers de généalogie permettant aux descendants d'esclaves de retrouver les noms de leurs aïeux esclaves, des colloques et conférences, ouverts à tous, à la Sorbonne. Il revendique environ 450 adhérents, dont des écrivains, historiens, anthropologues, sociologues. Son fondateur est Serge Romana.

Marche du 23 mai 1998 à Paris

Reconnaissance du crime et création de la fondation pour la mémoire de l'esclavage

1988

La Constitution Brésilienne de 1988 garantit l'égalité de tous devant la loi « sans distinction ». Elle reconnaît aussi l'existence des « quilombos », des communautés constituées par les esclaves ayant fui la captivité et où vivent toujours leurs descendants.

2001

La loi Taubira votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale de la France reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité. Elle exige que cette période de l'histoire nationale soit enseignée de l'école primaire au lycée, ainsi que l'instauration d'une journée de commémoration en France métropolitaine.

Reconnaissance internationale de la traite transatlantique comme crime contre l'humanité.

2004

Création du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE), instance de conseil auprès du gouvernement sur les questions relatives à la recherche, l'enseignement, la conservation, la diffusion ou la transmission de l'histoire et des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

2006

Sur proposition du CNMHE, le décret n°2006-388 du 31 mars 2006 fixe au 10 mai de chaque année, la journée de *« commémoration de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage des noirs, et de ses abolitions »* de la traite et de l'esclavage, et de leurs abolitions en France métropolitaine.

2016

10 mai 2016 le chef de l'Etat, François Hollande officialise la **création de la Fondation officielle pour la Mémoire de l'Esclavage** présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien maire de Nantes, ancien premier ministre. D'autres personnalités y participent comme Louis-Georges Tin, Françoise Vergès, Doudou Diène.

Cette fondation sera une source de promotion des valeurs de liberté, d'égalité, de tolérance. Elle diffusera la connaissance de l'esclavage, de la traite mais aussi tout le combat des abolitionnistes.

Infatigable et fervente défenseure des droits des marginalisés, Christiane Taubira ne cesse de dénoncer l'esclavage dont les peuples colonisés ont été les victimes. En 2001, alors députée de la Guyane, elle finalise le long combat mené par de nombreuses associations quelques années auparavant en donnant son nom à la loi qui reconnaît l'esclavage et la traite négrière transatlantique comme crimes contre l'humanité en 2001.

Elles ont lutté au Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE)

L'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé est la première présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage, créé en 2004 pour l'application de la loi Taubira qui a reconnu en 2001 la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. C'est sur sa proposition que le Président Jacques Chirac a fixé au 10 mai la Journée de commémoration de l'esclavage.

Femme aux multiples facettes, Françoise Vergès est membre du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage en 2004 après l'avoir présidé de 2009 à 2012. Ses nombreuses publications en français et en anglais traitent des mémoires de l'esclavage, la psychiatrie coloniale, Frantz Fanon, Aimé Césaire, le musée postcolonial et les processus de créolisation dans les mondes de l'océan Indien.

Luttes pour les réparations des préjudices subis

PAR LES ESCLAVES ET LEURS DESCENDANTS

2004

Une coalition de groupes rastafaris en Jamaïque avait estimé que les pays européens devraient payer 129 milliards de dollars pour réinstaller 500,000 rastafaris en Afrique.

2005

Le Mouvement international des réparations réclame **200 milliards d'euros** à l'État français au titre de la compensation de la période de l'esclavage.

2013

Rosita Destival porte plainte contre l'État français pour crime contre l'humanité perpétré à l'encontre de ses grands-parents, affranchis en 1837.

Les États de la Caraïbe lancent une campagne visant la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal, la Norvège, la Suède et le Danemark afin d'obtenir réparation des préjudices causés par l'esclavage et la colonisation tout en soulignant le cas particulier d'Haïti.

2015

Le CRAN et les syndicats CGT et Solidaires déposent **une plainte officielle contre Antoine-Ernest Seillière de Laborde**, dont la fortune provient vraisemblablement des profits de la traite négrière.

Les associations **LKP, UGTG, COSE et la Fondation Frantz-Fanon** déposent une assignation contre l'État français pour demander réparation des politiques criminelles de colonisation et de mise en esclavage en Guadeloupe, réclament la désignation d'un collège d'économistes, d'historiens, de démographes et d'agronomes chargé de fournir tous les éléments d'appréciation du préjudice économique et social causé aux populations de Guadeloupe. Le groupe entend obtenir la condamnation de l'État français au paiement d'une provision de 200.000 euros à chaque requérant.

REPAIRS, le centre de recherche sur les réparations de la Jamaïque appelle la Grande-Bretagne à payer des milliards de livres en réparation pour l'esclavage.

PAR HAÏTI

Port au Prince (Vue aérienne)

2003

Christiane Taubira, députée de Guyane dépose une question écrite au ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin. Elle y demande qu'à l'occasion du bicentenaire de la République d'Haïti, la France *« par un acte de grandeur » abroge « le traité du 18 février 1838 »* et *« restitue le tribut versé… L'équivalent de 6 années de recettes budgétaires de l'État haïtien pourrait servir de base d'évaluation. Cet acte de restitution devrait participer d'un nouvel élan dans l'environnement culturel et régional d'Haïti »*.

La réponse est négative au prétexte que *« depuis le retour de l'ordre constitutionnel en Haïti en 1994, La France a octroyé 83 millions d'euros d'aide à ce pays… »*

2004

Jean-Bertrand Aristide, le président de l'époque d'Haïti, réclame le remboursement de la somme injustement perçue par la France. Il fait appel à un cabinet américain qui estime à 40 milliards de dollars la somme à rembourser.

2013

Le CRAN annonce qu'il assigne en justice la Caisse des Dépôts et Consignations *(CDC)* et demande Réparation pour s'être enrichie au 19e siècle aux dépens d'Haïti, en profitant du crime contre l'humanité : la traite négrière et l'esclavage. *« Une expertise judiciaire pour évaluer le préjudice matériel et le montant des indemnités qui devraient être versées à un fond d'indemnisation des victimes haïtiennes ».*

LUTTES POUR L'ÉMERGENCE D'UNE PUISSANCE PANAFRICAINE

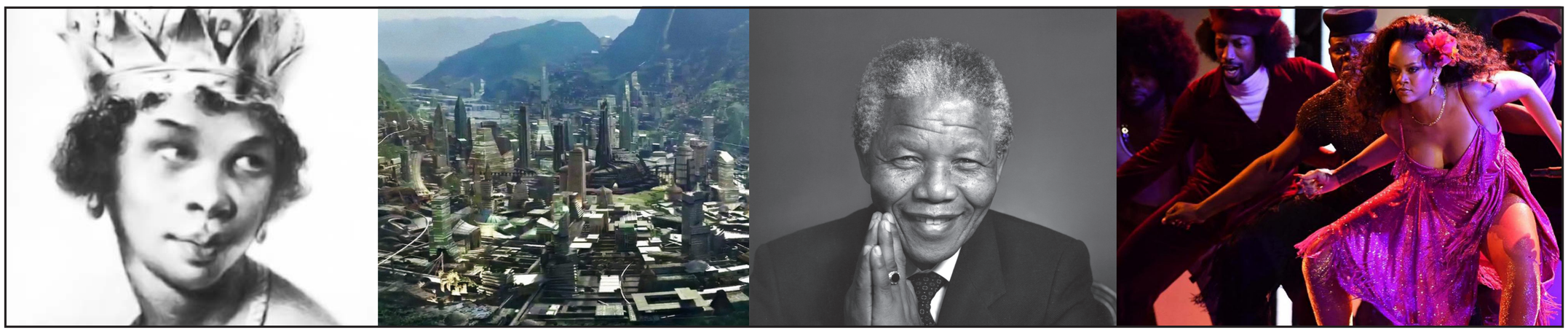

Le Panafricanisme est un mouvement qui cherche à unifier culturellement et politiquement les peuples africains et leurs descendants hors d'Afrique dans un même sentiment de fierté pour le passé et les valeurs africaines. Il est né au début du XXe siècle dans les milieux intellectuels afro-américains et antillais dans un contexte de lutte idéologique contre la discrimination raciale et la colonisation.

Ceux qui étaient aux origines et ceux qui l'ont porté

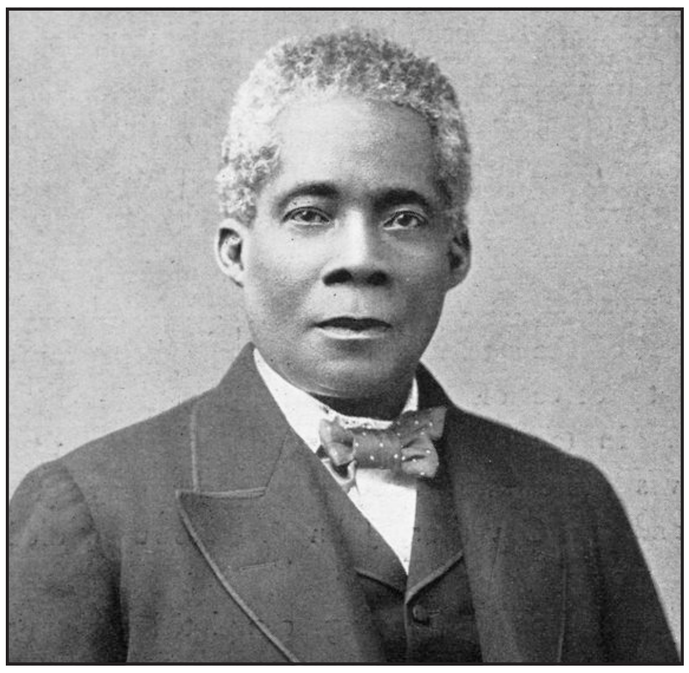

Edward Wilmot Blyden (1832-1912)

Edward Wilmot Blyden naît à Saint-Thomas dans une famille de Nègres libres. Il fréquente un cercle de presbytériens proches de l'American Colonization Society qui le convainquent de poursuivre ses études au Liberia. Dans les années 1860, Blyden nommé commissaire du gouvernement du Liberia pour les États-Unis, élabore une campagne de propagande pour promouvoir l'émigration au Liberia des Noirs libres des États-Unis.

Bénito Sylvain (1868-1915)

Bénito Sylvain est une figure majeure de la Conférence panafricaine de 1900, entretient avec l'Éthiopie des liens étroits. En 1897, il se rend à Addis-Abeba, voyage qu'il entreprend afin de voir de ses yeux « le Négus Ménélik, dont les magnanimes vertus font réellement honneur, non seulement à la race noire, mais encore à l'humanité tout entière ».

Anténor Firmin (1850-1910)

Anténor Firmin occupe entre les années 1880 et 1900 une place importante dans la politique de son pays, Haïti. Pour lui, l'établissement d'un ordre politique et social à Haïti doit « servir la réhabilitation de l'Afrique ». Le legs principal de Firmin à la pensée panafricaine reste un ouvrage publié en 1885, *De l'égalité des races humaines.*

Marcus Garvey (1887-1940)

Marcus Garvey est un des plus grands leaders de la lutte pour l'amélioration des conditions des Noirs. Précurseur du panafricanisme, il est le fondateur et le promoteur obstiné du mouvement du retour de tous les descendants des esclaves noirs en Afrique.

Miriam Makeba (1932-2008)

Chanteuse d'ethno-jazz et militante politique sud-africaine, naturalisée guinéenne dans les années 1960, algérienne en 1972, elle est parfois surnommée *« Mama Afrika »* et son nom complet est Zenzile Makeba Qgwashu Nguvama.

Kwame Nkrumah (1909-1972)

Homme d'État indépendantiste et panafricaniste qui dirigea le Ghana indépendant, d'abord comme Premier ministre de 1957 à 1960, puis en qualité de président de la République de 1960 à 1966.

Le projet se met en place progressivement mais avec détermination

1900

La Première Conférence panafricaine se tient à Londres du 23 au 25 juillet 1900. Anténor Firmin et Benito Sylvain n'avaient qu'un mot à la bouche : s'unir et s'organiser afin de résister.

1919-1927

Une deuxième réunion, largement financée par les Afro-Américains, a lieu à Paris en 1919 et porte le nom de Congrès.

De nombreux mouvements, associations et revues ont également contribué à enraciner l'idée panafricaine : L'UNIA *(Universal Negro Improvement Association)* de Marcus Garvey, figure principale des mouvements panafricains ; LUDRN en France, la Ligue universelle pour la défense de la race noire fondée en 1924 par Tovalou Houénou ; le Comité de Défense de la Race Nègre fondé en 1926 par Lamine Senghor ; la West African Students Association *(WASU)*, créée en 1925 fédère les militants des mouvements panafricains surtout étudiants de Grand-Bretagne et ses colonies.

Deux Congrès panafricains sont organisés par Du Bois presque à lui seul, à Londres et à Lisbonne en 1923, et un quatrième à New-York en 1927.

1945

Le Congrès de Manchester en 1945 est le dernier rassemblement panafricain réuni à l'extérieur de l'Afrique. En plus de l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants, il marque la politisation effective du mouvement et de nouvelles résolutions prises en accord avec les velléités d'indépendance des territoires africains. Il est organisé entre autres par George Padmore, Kwame Nkrumah et W. E. B. Du Bois.

Après le Congrès de Manchester, les mouvements intellectuels, politiques, sociaux et culturels liés au panafricanisme s'accélèrent. Leur centre de gravité bascule des métropoles occidentales vers le cœur même du continent africain. Les idées panafricaines s'inscrivent de plus en plus dans la réalité. Si elles se limitent avant la guerre à un petit cercle d'intellectuels coloniaux, leur assise politique et sociale s'élargit désormais vers de nouveaux groupes sociaux.

1957

L'indépendance du Ghana le 6 mars 1957 dynamise fortement le processus d'union africaine. Kwame Nkrumah dans son discours, rappelle que *« l'indépendance du Ghana n'a pas de sens si elle n'est pas liée à la libération totale de l'Afrique »*.

1962

La Conférence Internationale des États indépendants d'Afrique, organisée à Addis-Abeba en 1962 est marquée par les discours d'Haïlé Sélassié, Kwame Nkrumah et Patrice Lumumba. Elle donne lieu à la création de l'Organisation de l'unité africaine **(OUA)** l'ancêtre de l'Union Africaine.

En marche vers les États-Unis d'Afrique

L'idée des États-Unis d'Afrique a été proposée dès 1924 par Marcus Garvey, descendant de marrons, qui rêvait d'une Afrique forte, solidaire et prospère dans un contexte de lutte idéologique contre la discrimination et la colonisation.

Cette vision est à l'origine de la création des mouvements panafricanistes de 1945. L'utilisation du terme États unis d'Afrique au 5e Congrès panafricaniste de la même année à Manchester par W.E.B. Du Bois, Patrice Lumumba, George Padmore, Jomo Kenyatta, Modibo Keïta et Kwame Nkrumah marque une étape décisive vers sa création.

Dès lors ce nom désigne la création d'un État fédéral africain. C'est dans cette optique qu'est née l'Organisation de l'unité africaine *(OUA)* le 25 mai 1963, devenu Union Africaine (UA) en 2002 à Durban en Afrique du Sud, présidée par Thabo Mbeki. Le siège est à Addis-Abeba en Éthiopie.

L'Union Africaine dans sa forme actuelle est un compromis entre deux visions et deux tempos. Au sommet de juillet 2007 à Accra au Ghana, le principal sujet de débat fut la création d'un gouvernement d'Union afin de créer, à terme, les États-Unis d'Afrique. Ce sujet entraîna des divisions parmi les États africains : d'un côté ceux qui ont une vision maximaliste d'un tel gouvernement, avec notamment une armée de l'Union africaine, et de l'autre ceux qui soutiennent un renforcement des structures existantes, avec quelques réformes pour s'adapter aux défis administratifs et politiques en rendant la Commission de l'Union africaine et les autres institutions pleinement opérationnelles.

Les buts de l'Union Africaine sont d'œuvrer à la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement à travers l'Afrique, surtout par l'augmentation des investissements extérieurs par l'intermédiaire du programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique *(NEPAD)*. Ce programme considère que la paix et la démocratie sont des préalables indispensables au développement durable.

Les objectifs de l'UA comportent la création d'une banque centrale de développement.

Drapeau de l'Union Africaine :
Un fond vert pour représenter l'Afrique, et des étoiles pour représenter ses États membres.

Emblème de l'Union Africaine :
L'emblème se compose d'un ruban d'or portant de petits anneaux rouges qui se chevauchent, de feuilles de palmier qui poussent autour d'un cercle d'or extérieur et un cercle intérieur vert, dans lequel l'or est une représentation de l'Afrique.
La carte de l'Afrique, sans frontières, représente l'unité du continent africain. Le cercle doré symbolise les richesses de l'Afrique et son avenir. Les feuilles de palmiers représentent la paix. Le cercle vert symbolise les espoirs et aspirations de l'Afrique. Enfin, le cercle rouge représente la solidarité africaine et le sang versé pour sa libération. Son hymne s'appelle L'Africaine.

Histoire, géographie et institutions de l'Union Africaine

Le traité créant l'Union africaine, appelé Acte constitutif de l'Union africaine, est signé le 11 juillet 2000 à Lomé, au Togo. Le 9 juillet 2002, deux ans après, l'Union africaine s'est substituée à l'OUA.

Le territoire de l'Union Africaine comprend le Sahara, plus grand désert chaud du monde, de grandes jungles et savanes, et le Nil, plus long fleuve du monde. L'Union africaine s'étend sur une superficie de 29 922 059 km2, avec 24 165 km de côtes.

L'Union africaine était peuplée de plus d'un milliard d'habitants. C'est le continent où la fécondité est la plus élevée. La population de l'UA est très jeune : 41 % a moins de 15 ans.

L'acte constitutif de l'Union africaine dispose qu'elle doit *« inviter et encourager la pleine participation de la diaspora africaine en tant qu'élément important pour le continent dans la construction de l'Union africaine »*.

LES INSTITUTIONS

L'Union africaine se compose de plusieurs institutions et organes :

- le Parlement panafricain *(PPA),* composé de 265 représentants élus au sein des 55 États membres. Son siège est à Midrand en Afrique du Sud et son président est Roger Nkodo Dang *(Cameroun)*.
- la Conférence composée des chefs d'État et de gouvernement des États de l'Union africaine, est actuellement l'organe suprême de l'Union africaine. L'actuel président de l'Union africaine est Paul Kagame, président du Rwanda.
- la Commission est composée de dix commissaires *(dont un président et un vice-président)* et siège à Addis-Abeba en Éthiopie. C'est l'autorité exécutive. Son président est Moussa Faki Mahamat *(Tchad)*.
- le Conseil exécutif est composé des ministres désignés par les gouvernements des États membres.

En juillet 2003, à l'occasion du sommet de Maputo, au Mozambique, furent mises en place certaines institutions dont la Commission de l'Union africaine, le Parlement panafricain et le Conseil de paix et de sécurité.

LES COMMUNAUTÉS RÉGIONALES

Les Communautés économiques régionales sont une étape préalable, intermédiaire, celle de l'intégration des sous-régions, avant la mise en place d'une intégration continentale totale.
Il y a actuellement huit Communautés économiques régionales reconnues par l'Union, chacune établie par des traités régionaux différents.

Il s'agit de :

- l'Union du Maghreb arabe *(UMA)*,
- le Marché commun de l'Afrique orientale et australe *(COMESA)*,
- la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD),
- la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC),
- la Communauté économique des États de l'Afrique centrale *(CEEAC)*,
- la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),
- l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD),
- la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Actions stratégiques de l'union africaine

Un des objectifs de l'Union Africaine est de *« promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent »*.

Parmi ses principes se trouve la *« résolution pacifique des conflits parmi les États membres de l'Union au travers des moyens appropriés décidés par l'Assemblée »*.

L'Acte constitutif reconnait aussi le droit, pour l'Union d'intervenir sur le territoire des États membres dans les cas de crimes de guerre, génocide et autres crimes contre l'humanité.

L'Union Africaine supervise la mise en place d'une *« force de réserve »* pour servir de force de paix africaine permanente.

Les objectifs futurs de l'Union Africaine comportent notamment la création d'une zone de libre-échange, d'une union douanière, d'un marché unique, d'une banque centrale et d'une monnaie commune, établissant ainsi une union économique et monétaire.

Le 21 mars 2018, 44 États membres de l'Union africaine signent un accord établissant la Zone de libre-échange continentale, qualifié de *« moment historique »* par le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat.

Les projets actuels consistent à établir une Communauté économique africaine avec une monnaie commune d'ici à 2023.

Le projet d'*« Open Sky »* vise à doter l'Afrique d'un marché unique du transport aérien. Il est lancé avec 23 pays à partir du 28 janvier 2018.

Les six langues officielles de l'Union sont le swahili, l'arabe, l'anglais, le français, le portugais et l'espagnol. Fondée en 2001 sous les auspices de l'UA, l'Académie africaine des langues promeut l'usage et la perpétuation des langues africaines chez les Africains.

Figures majeures du panafricanisme

Le Panafricanisme moderne

Les idées récurrentes d'union continentale et de *« développement de l'Afrique pour les Africains »* chères aux différentes figures du panafricanisme ont été réactualisées avec la constitution de l'Union Africaine et l'adoption du NEPAD. En dehors de l'Union Africaine le panafricanisme poursuit son petit bonhomme de chemin à travers des mouvements intellectuels, culturels et artistiques.

Bob Marley (1945-1981)

Auteur-compositeur-interprète, chanteur et musicien jamaïcain, il reste à ce jour le musicien le plus connu et le plus vénéré du reggae. Ses chansons expriment l'affirmation de la dignité et la valorisation d'une identité noire.

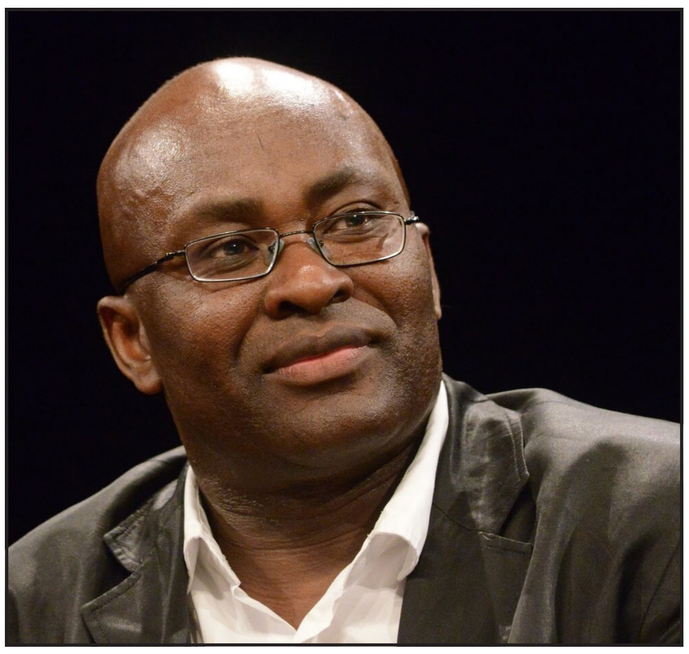

Achille Mbembé (1957-)

Il est reconnu comme l'un des plus grands théoriciens actuels du post-colonialisme ; ses principaux centres d'intérêts sont l'histoire de l'Afrique, la politique africaine et les sciences sociales. Il est l'un des initiateurs des *Ateliers de la pensée de Dakar*.

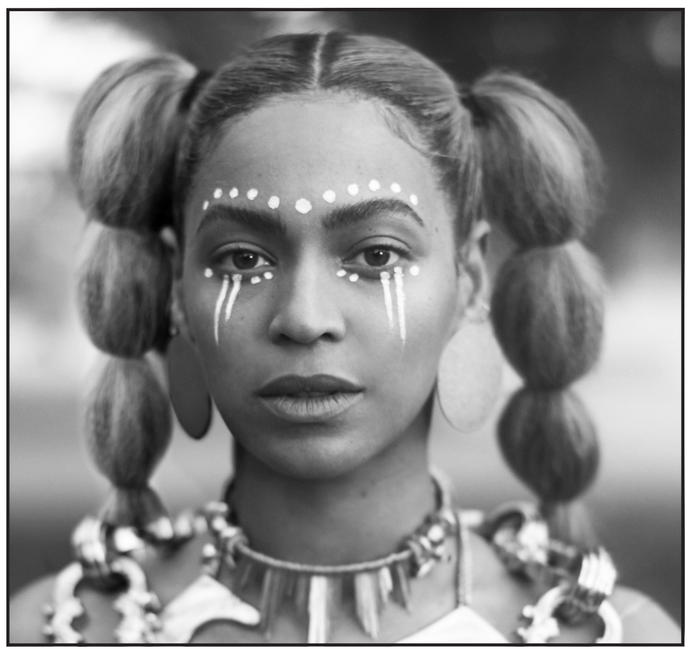

Beyoncé (1981-)

Auteur-compositrice-interprète et actrice américaine, Beyoncé se révèle comme une artiste engagée pour la cause noire. Elle évoque dans certains titres les grands drames qui ont secoué la communauté africaine-américaine ces dix dernières années, des désastres de l'après Katrina au mouvement Black Lives Matter.

Ama Mazama (1961-)

Elle est partisane de l'Afrocentricité aux Antilles. Ama Mazama a publié des ouvrages et articles fondés en Afrocentricité ; courant épistémologique dont elle est l'une des rares auteurs francophones féminins.

Chimamanda Ngozi Adichie (1977-)

L'écrivaine nigériane s'engage par son discours The Danger of a Single Story *(Le danger d'une histoire unique)* qui évoque l'influence qu'ont les histoires et les approches narratives dans les mécanismes de domination culturelle, sociale, raciale, économique et politique.

Barack Obama (1961-)

Il a été le 44e président des États-Unis, Prix Nobel de la Paix en 2009.
On retiendra notamment quelques uns de ses discours mémorables tels que le discours d'investiture "Yes we can" lors de sa première participation aux élections présidentielles.

LE PANAFRICANISME D'AUJOURD'HUI :

C'est l'Afrocentricité qui s'appuie sur les travaux du scientifique sénégalais Cheikh Anta Diop, notamment repris par le théoricien Afro-Américain Molefi Kete Asante ;

Ce sont des départements d'études panafricaines dans de nombreuses universités d'Amérique du Nord depuis les années 1960 : Ama Mazama, professeur antillaise y enseigne en Pennsylvanie, ainsi que Théophile Obenga professeur congolais y enseigne dans l'État de Californie ;

Ce sont les Ateliers de la pensée à Dakar et Saint-Louis au Sénégal, c'est le philisophe camerounais théoricien du post-colonialisme Achille Nbembé, c'est l'universitaire sénégalais écrivain et économiste Felwine Sarr, c'est l'Afroféminisme.

C'est l'Université Populaire Kwame Nkrumah, c'est Institut des Civilisations Noires à Abidjan, c'est l'Institut africain des sciences mathématiques en Afrique du Sud, c'est l'Académie Africaine des Sciences à Nairobi au Kenya, c'est le Corps des Jeunes Volontaires de l'Union africaine, c'est l'imminente Zone de libre-échange africaine.

C'est la continuité de l'œuvre de Bob Marley à travers le mouvement Rastafari, c'est le Hip-hop, c'est l'Afrobeat, c'est Beyoncé, c'est Rihanna, c'est Chimamanda Ngozi Adishie, c'est Tiken Jah Fokoly.

C'est l'Afrofuturisme, c'est Ryan Coogler, c'est Black Panther, c'est Cornel West, *prophète* afro-américain et penseur singulier, c'est Ta-Nehisi Coates.

C'est aussi Barak Obama.

LUTTES POUR LA PRÉSERVATION ET LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

Préservation des Archives
Développement de la recherche
Commemoration de la mémoire
Adaptation des programmes scolaires
Construction de lieux de Mémoire

Ignorer ou occulter des évènements historiques majeurs constituent des obstacles à la réconciliation et la compréhension mutuelle. Ainsi, la lutte contre le racisme et les discriminations, héritages de l'esclavage a besoin de structures de lieux de mémoire qui permettent de connaître le passé et de réfléchir sur les conséquences de la traite aujourd'hui. Les quelques lieux de mémoire listés ici, pour certains *« tourisme de mémoire »* montrent que les sensibilités mémorielles face à l'esclavage sont différenciées selon que l'on se situe en Europe *(ports négriers dont la richesse provient de la traite)*, dans les anciennes colonies *(système esclavagiste)* ou en Afrique *(lieux de déportation)*.

Partager les mémoires du commerce triangulaire pour mieux préparer l'avenir.

Dans les pays ayant pratiqué la traite

LE CAS DE LA FRANCE

Longtemps restée enfouie comme honteuse, l'histoire de la traite et de l'esclavage s'intègre progressivement à l'histoire de France. Le nombre d'initiatives ou d'associations qui luttent pour la transmission de l'histoire et l'entretien de la mémoire de l'esclavage est pléthore au niveau national mais peu nombreux sont les lieux qui invitent au recueillement et aux célébrations de commémoration.

Nantes : lieu d'histoire et de la mémoire

Un parcours urbain qui s'étend sur un peu plus de 1,5 kilomètre relie deux lieux de mémoire de l'Esclavage pour comprendre le passé négrier de Nantes :

Le Musée d'histoire de Nantes. Situé dans le Château des ducs de Bretagne, il est l'un des plus importants d'Europe et l'un des plus grands au monde. Il consacre plusieurs salles permanentes sur la traite des Noirs qui occupe une place déterminante dans le commerce nantais et contribue à enrichir la ville du 17e au 19e siècle. L'angle principal des collections du musée demeure celui du commerce maritime, des négociants nantais et du développement de la ville à cette époque.

Grâce au travail de mémoire porté, non sans difficulté, par des acteurs associatifs et la société civile, le **Mémorial de l'abolition de l'esclavage** ouvre en 2012. Creusé dans le quai de la Fosse, sur les bords de la Loire, cet espace public gratuit d'évocation du passé est un lieu de recueillement et de méditation.

Son esplanade est parsemée de 1.710 plaques de verres qui rappellent les expéditions négrières parties de Nantes et son passage souterrain invite le visiteur à ressentir l'enfermement dans une cale de bateau.

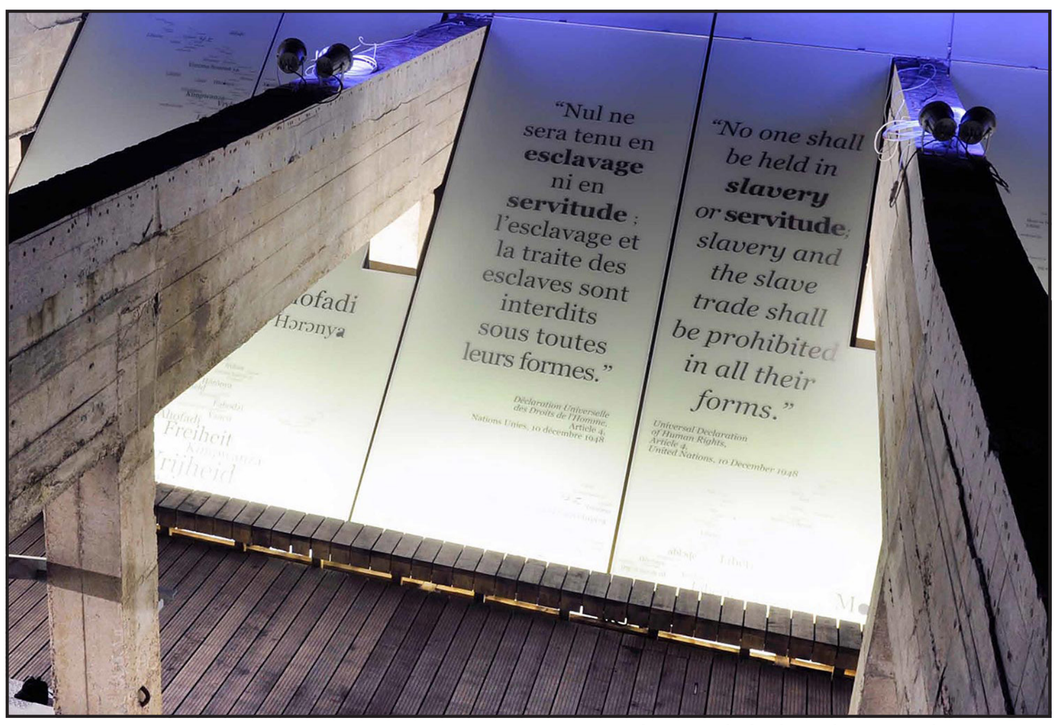

Mémorial de l'esclavage de Nantes

Il attire environ 225.000 visiteurs par an *(dont 8000 scolaires)* malgré son manque d'espace de rencontres et de création, à l'image du Mémorial ACTe.

Un passé encore mal assumé

Malgré l'importance du trafic négrier vers les Antilles, certaines villes qui disposent d'archives et de tout un patrimoine lié au commerce des esclaves restent réfractaires à la construction de lieux de mémoire. La mémoire de l'esclavage se limite à des commémorations parfois initiées par les associations locales, à des dépôts de plaques ou statues dans des lieux excentrés ou à des expositions temporaires dans des musées.

LUTTES POUR LA PRÉSERVATION ET LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

La Rochelle

Construction de l'Allée Aimé Césaire, loin du centre - ville et installation de la statue de Toussaint Louverture dans la cour du Musée du Nouveau Monde mais aucun musée ou mémorial sur l'esclavage.

Saint-Malo

Rien. Vraiment rien.

Bordeaux

Bordeaux dispose seulement d'un fonds dédié à l'histoire de la traite et de l'esclavage au musée d'Aquitaine.

Lorient

Le Musée de la Compagnie des Indes de Lorient consacre une partie de ses collections à l'esclavage.

Et Paris ?

En 2017, à l'initiative du CRAN (Conseil représentatif des associations noires), la ville accepte le projet de création d'un musée de l'esclavage. En avril 2018, le président Macron confirme la création de la *« Fondation pour la mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions »* impulsée un an plus tôt mais refuse la création d'un musée.

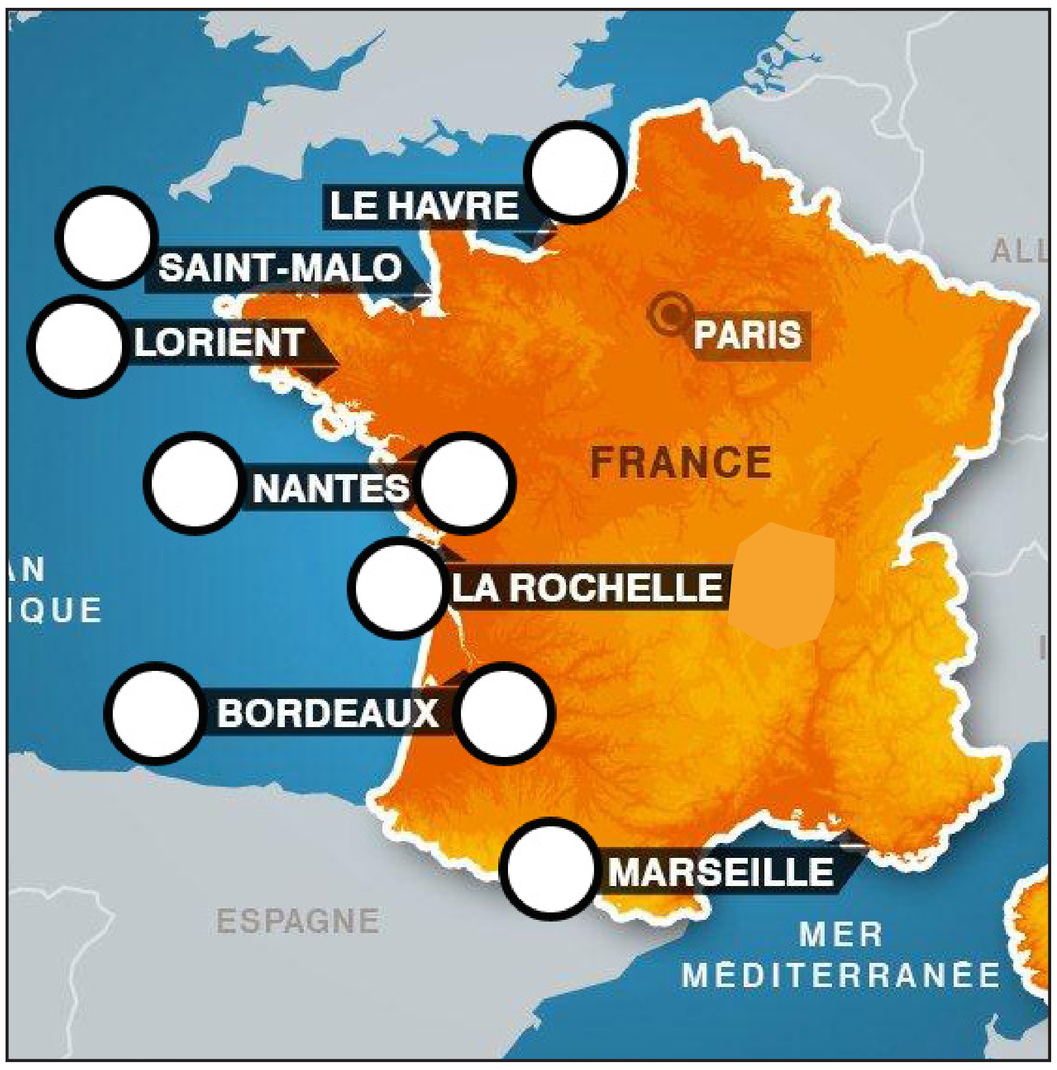

Principaux ports négriers en France

LE CAS DE L'ANGLETERRE

La création de lieux de mémoire est principalement le résultat de l'activisme des communautés noires de Liverpool et Bristol, deux des principaux ports négriers du pays. Ces villes ont connu une longue histoire de mobilisations contre le racisme et les discriminations *(émeutes de Toxteth/Liverpool et de St-Paul/Bristol)*.

Face à une demande grandissante de reconnaissance, l'Angleterre érige deux lieux dédiés à l'un des épisodes les plus sombres de son histoire, mais refuse toute repentance.

Liverpool : Musée International de l'Esclavage

En 1994, suite à la fréquentation record de la galerie *(Transatlantic Slavery Gallery)* consacrée à l'esclavage, ce musée est créé sur Albert Dock, site classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, au sein du Merseyside Maritime Museum.

Les conservateurs ont pris soin de mettre en place des comités de consultation, ce qui a permis d'associer la communauté noire locale aux orientations générales du musée. Les responsables du National Museums Liverpool, la structure de tutelle du musée, sont aussi à l'origine d'une commémoration annuelle de l'esclavage, qui se tient chaque 23 août sur les rives de la Mersey.

Implanté à quelques centaines de mètres des cales où l'on réparait les navires négriers, le musée comprend des galeries qui retracent l'histoire et les conséquences du commerce des esclaves.

Musée International de l'Esclavage à Liverpool

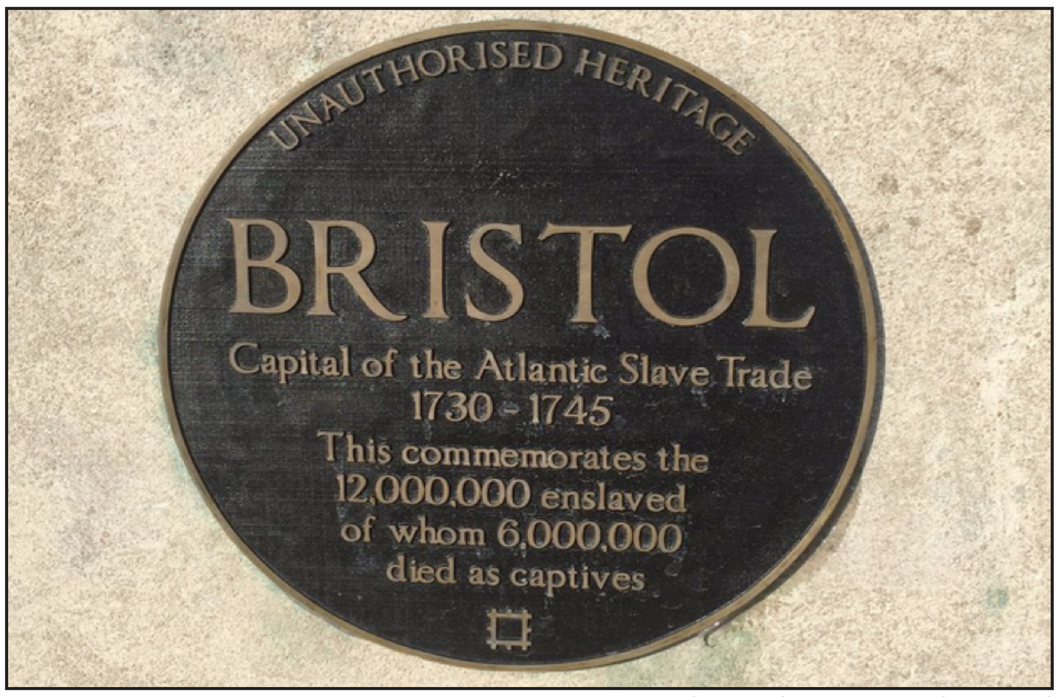

Plaque du Museum de Bristol

Bristol (Ville jumellée avec Bordeaux)

1807 la Grande-Bretagne abolit l'esclavage. Plus de 60 % de l'économie de la ville de Bristol d'où partaient les "merles" ou blackbirds *(vaisseaux négriers)* dépendait de la traite des Noirs. Une grande partie de la gloire actuelle de Bristol repose donc sur ce passé sanglant.

Suite à des manifestations d'associations culturelles lors de manifestations sur le patrimoine maritime de la ville, le *M Shed Museum* consacre une section au commerce triangulaire. Le guide touristique *« Slave Trade Trail chemin de la traite »* permet de baliser tous les signes associés au passé esclavagiste *(Monuments, statues, maisons d'habitation, docks, noms de rues, pubs du port, édifices bancaires, mémoriaux dédiés aux notables, squares)*.

LE PORTUGAL, UN PASSÉ DIFFICILE À ASSUMER

En Europe, le Portugal fut le premier pays à abolir l'esclavage par le décret du 12 février 1761 mais le Brésil n'obtiendra son abolition qu'en 1888. Mais le président Marcelo Rebelo de Sousa, en visite sur l'île de Gorée, au Sénégal a rendu sa décision de ne pas présenter d'excuses pour la traite négrière réalisée par son pays.

Il faudra attendre 2019 pour qu'un mémorial sur l'esclavage proposé par l'association d'afro-descendants **Djass-Associação de Afrodescendentes** et validé par la nouvelle municipalité de Lisbonne voie le jour.

Dans les anciennes colonies où l'on acheminait les esclaves

FRANCE - OUTRE-MER

Avant l'instauration des dates annuelles de commémoration, jours fériés dans les départements d'Outre-Mer *(22 mai/ Martinique, 27 mai/Guadeloupe, 10 juin/ Guyane, 20 décembre/La Réunion)*, seul était célébré le combat mené par Victor Schoelcher considéré comme le principal artisan de l'abolition en minorant et en occultant les luttes incessantes des esclaves.

Depuis, et en parallèle, de ces jours de commémoration, des lieux mémoriels n'ont été érigés dans ces départements dont l'esclavage a façonné le paysage *(habitations sucrières, anciennes habitations, etc.)* que récemment.

Le Mémorial ACTe - Guadeloupe

Centre le plus important au monde consacré au souvenir de la traite négrière et de l'esclavage, Le mémorial Acte est créé à l'initiative du Comité International des Peuples Noirs-Guadeloupe et du conseil régional de la Guadeloupe en 2015.

Situé sur le site de l'ancienne usine sucrière Darboussier où l'on pratiquait encore le travail forcé au 19e siècle, le Mémorial dispose d'une architecture qui repose sur le concept de racines d'argent accrochées à une boîte noire.Elles représentent les millions d'âmes disparues tandis que la boîte noire renferme la richesse de l'exposition que constitue la connaissance du passé et sur lequel se construit en partie la mémoire collective. Ses façades noires quartzées illustrent principalement l'hommage symbolique aux victimes de la traite et de l'esclavage.

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe

Le Cap 110 - Martinique

Ce lieu d'art et de recueillement a été édifié en 1998 à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le site a été choisi en hommage aux 300 victimes du naufrage d'un navire négrier échoué à proximité du site *(86 rescapés, 46 cadavres repêchés puis inhumés au cimetière)* le 8 avril 1830, alors que la traite avait été déclarée illégale.

Le monument déposé à même le sol forme un ensemble de quinze bustes construits en béton armé et blanchis au sable représentant des personnages affligés, présentés de manière serrée, en triangle. Ils sont orientés au cap 110 *(Est-Sud-Est)*, en direction de l'Afrique et du golfe de Guinée, d'où leur nom. Elles figurent la foule des victimes anonymes de la traite.

Cap 110, Diamant, Martinique

DANS LE RESTE DU MONDE

Haïti : Parc national historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers *(Inscription par l'UNESCO de trois lieux symboliques forts au patrimoine mondial)*.

Brésil : Mémorial Zumbi dos Palmarès et 20 novembre, jour férié et date anniversaire de la mort de Zumbi. *« Journée de la conscience noire »*.

États-Unis : National Museum of African American History and Culture *(Washington)* inauguré par B. Obama en 2016, Mémorial pour la Paix et la Justice *(Montgomery – Alabama)*, Whitney Plantation *(Louisiane)*.

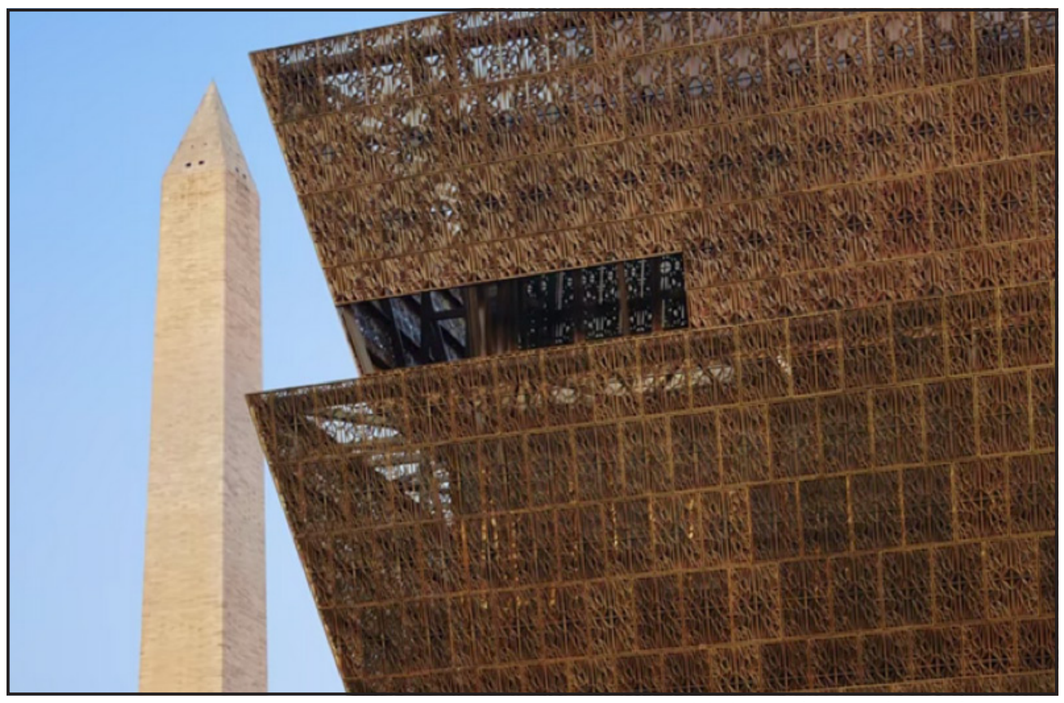

Maison des esclaves à Gorée

En Afrique, le continent d'origine des esclaves

SÉNÉGAL

La « *Maison des esclaves* » située sur l'île de Gorée est l'un des symboles de la traite négrière en Afrique. Lieu de mémoire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il permet aux visiteurs de découvrir l'organisation d'une ancienne esclaverie en différentes cellules dédiées aux catégories d'esclaves en attente de départ.

Les conditions de vie d'hommes, femmes et enfants séparés en fonction de leur taille, les cellules pour les récalcitrants, la salle de pesée, la porte du « *voyage sans retour* » d'où embarquaient les esclaves vers les colonies font l'objet de récits de la part des conservateurs du musée.

Maison des esclaves à Gorée

BÉNIN

Ouidah est une ville fortement marquée par l'histoire de la traite via de nombreux vestiges du commerce négrier qui forment « *la Route des esclaves* ». La place aux enchères *(sélection et achat d'esclaves destinés à la revente aux Amériques)*, l'Arbre de l'oubli *(marquage au fer et rituel d'oubli de la patrie)*, l'Arbre du retour *(rituel pour le retour au pays natal des esprits)*, La Case Zomaï, le Mémorial du Souvenir *(fosse commune d'esclaves)*, la Porte du Non Retour constituent autant de lieux de départ vers des sites d'embarquement ou des lieux de vente et de stockage d'esclaves qui invitent aux commémorations.

L'Arche du retour, Uidah, Bénin

UNESCO

« C'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue l'insurrection qui devait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. C'est ainsi qu'en 1998, l'Unesco choisit le 23 août comme Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition ».

À cette journée de mémoire s'ajoute la construction de *l'Arche du retour*, un Mémorial permanent pour les victimes de l'esclavage aux Nations Unies qui vise à attirer l'attention sur les dangers du racisme et des préjugés dans le monde d'aujourd'hui.

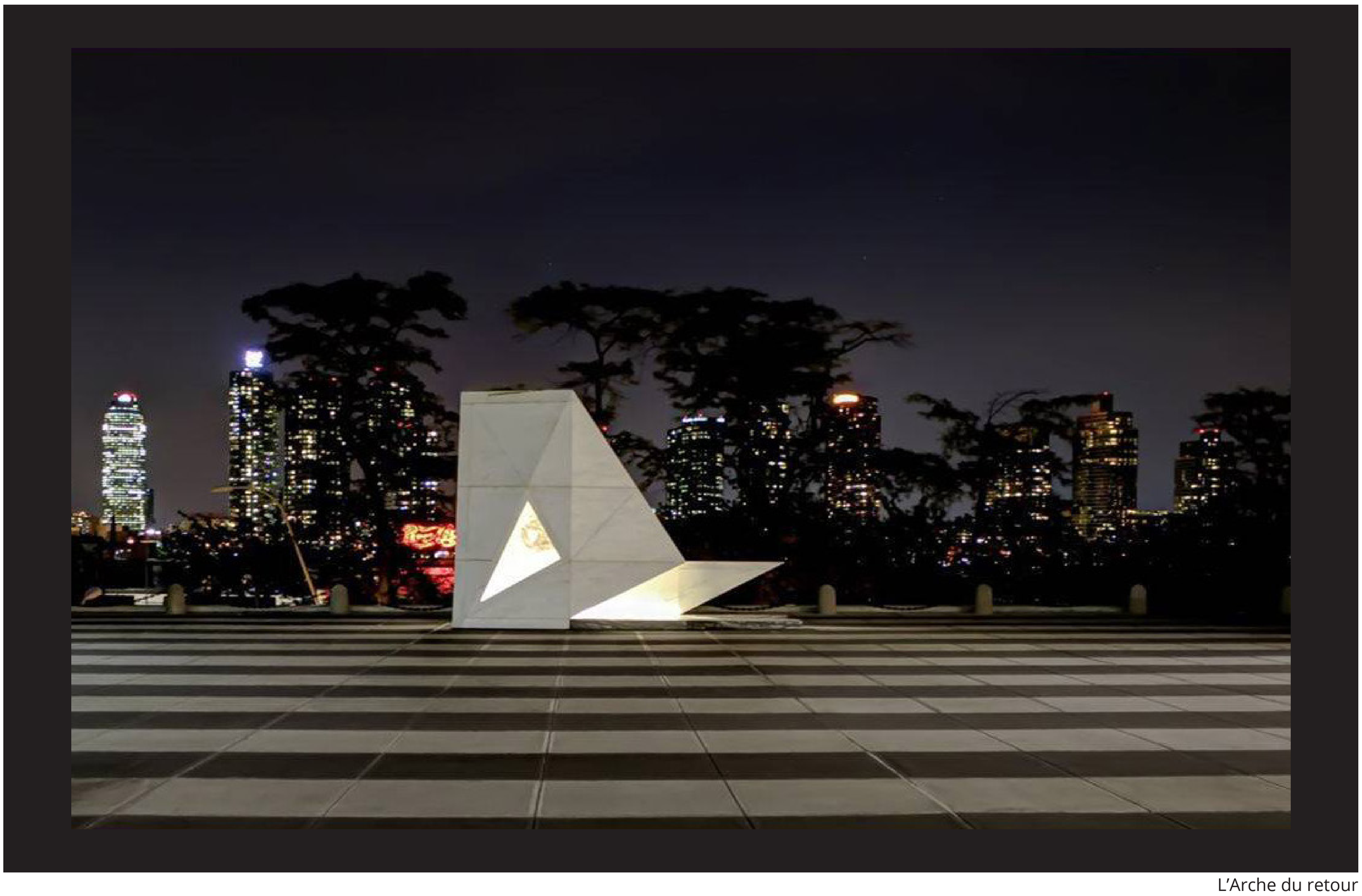

L'Arche du retour

RÉAPPROPRIATION DE L'HISTOIRE, DE LA CULTURE ET DES RACINES AFRICAINES

"Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse ne peuvent que chanter la gloire du chasseur."

- Proverbe africain -

Au lendemain de la décolonisation, plusieurs chercheurs africains vont s'intéresser à l'histoire de l'Afrique et déconstruire les contrevérités. L'œuvre de Cheick Anta Diop est incontestablement celle qui aura le plus marquée la renaissance de l'Afrique.

Processus de déshumanisation et d'acculturation

Dans la société esclavagiste, le paradigme européen considère l'Africain comme inférieur et dépourvu de civilisation. La culture et la spiritualité originelles de l'esclave sont déniées et remplacées par des références judéo-chrétiennes.

À l'issue de ce processus, les Africains et leurs descendants n'ont plus de repères propres historiques, philosophiques, culturels et spirituels. Ainsi coupés de leurs racines, certains ont même fini par se sous-estimer.

Publicité raciste

Zoo humain en Europe

Travail de réappriopriation

EGYPTE NOIRE

Cheikh Anta Diop est le précurseur de l'égyptologie afrocentrée, un domaine de recherche qui étudie la civilisation de l'Égypte ancienne en partant du postulat qu'elle est une civilisation négro-africaine.

Il appuie cette thèse sur un ensemble de faits et données qu'il a rassemblés *(anciens récits grecs, mesures du taux de mélanine sur des momies, recherches linguistiques, nombreux points communs entre l'Egypte ancienne et les sociétés africaines tant sur le plan culturel, spirituel, que sociologique)*.

Aujourd'hui, l'égyptologie afrocentrée intéresse beaucoup de chercheurs à travers le monde. À défaut d'adhérer à cette thèse, ses détracteurs les plus virulents reconnaissent la pertinence et la légitimité de cette théorie.

NATIONS NÈGRES ET CULTURES

« Le livre le plus audacieux qu'un nègre ait jamais écrit » selon Aimé Césaire.

En 1951, Cheikh Anta Diop prépare sous la direction de Marcel Griaule une thèse de doctorat à la Faculté des lettres de la Sorbonne, dans laquelle il affirme que la population de l'Égypte antique était noire, et que la langue et la culture égyptiennes ont des similitudes avec celles diffusées dans l'Afrique.

Ne parvenant pas à réunir un jury pour soutenir cette thèse, il la publie sous la forme d'un livre, *« Nations nègres et culture »*. Cet ouvrage rencontre un grand écho ; il reste à ce jour une référence pour tous ceux qui s'intéressent aux civilisations africaines préhistoriques.

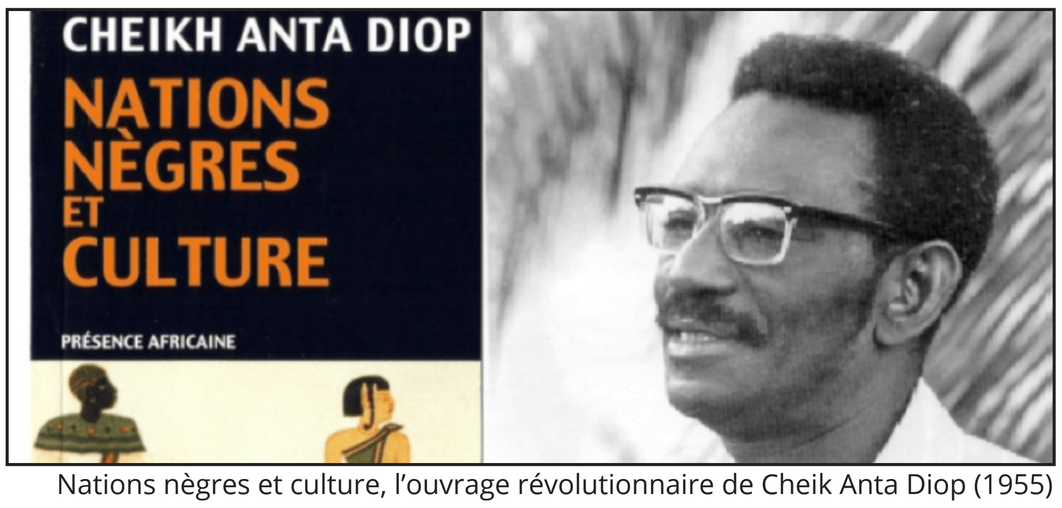

Nations nègres et culture, l'ouvrage révolutionnaire de Cheik Anta Diop (1955)

UNE NOUVELLE HISTORIOGRAPHIE DE L'HUMANITÉ

Cheikh Anta Diop remet en cause, par une investigation scientifique, la vision selon laquelle les Nègres n'ont jamais été responsables d'un seul fait de civilisation.

Plus généralement, il réfute les fondements de la culture occidentale relatifs à la genèse de l'humanité et de la civilisation. Il propose une nouvelle historiographie.

L'essence de la théorie de Cheikh Anta Diop est présentée dans le dernier ouvrage qu'il a publié de son vivant, *« Civilisation ou barbarie »*. Cheikh Anta Diop pose que les premiers Homo sapiens sont apparus sous les latitudes tropicales de l'Afrique, et sont de phénotype noir. Selon un Bulletin de l'IFAN, l'immensité géographique du premier environnement d'Homo sapiens, compte tenu de sa grande diversité climatique, a eu pour autre conséquence de différencier très tôt l'humanité africaine, des points de vue phénotypique et morphologique.

Au bout de plusieurs autres millénaires, des colonies humaines auraient émigré dans les régions limitrophes de l'Afrique, là où sont attestés les plus anciens fossiles humains après ceux de l'Afrique, c'est-à-dire en Asie méridionale et en Europe méridionale.

> "Jeunes Africains, armez-vous en sciences jusqu'aux dents, et si vous manquez d'unir l'Afrique, vous ne serez pas au rendez-vous du troisième millénaire".
>
> Cheickh Anta Diop

Histoire : remettre les pendules à l'heure

L'UNESCO lance en 1964 le projet pour l'élaboration de l'Histoire générale de l'Afrique afin de remédier à l'ignorance généralisée sur le passé de l'Afrique.

Pour construire une histoire de l'Afrique libérée des préjugés raciaux hérités de la traite négrière et de la colonisation et favoriser une perspective africaine, l'UNESCO a fait appel aux plus grands spécialistes africains et internationaux de l'époque.

Supervisée par un comité scientifique international dont deux tiers étaient africains, l'élaboration des huit volumes de l'Histoire générale de l'Afrique a mobilisé plus de 230 historiens et autres spécialistes pendant plus de 35 années.

Achevé en 1999, ce travail colossal qui eut un grand retentissement en Afrique et, au-delà, dans les milieux scientifiques et universitaires, est considéré comme une contribution majeure à la connaissance de l'histoire et de l'historiographie africaines.

L'Histoire générale de l'Afrique a été traduite en 13 langues notamment en anglais, en français, en arabe, mais aussi dans trois langues africaines.

UTILISATION PÉDAGOGIQUE

L'UNESCO lance en 2009 la phase II du projet de l'Histoire générale de l'Afrique. L'objectif est d'améliorer les connaissances des élèves et étudiants africains sur l'histoire et la contribution de leur continent au progrès général de l'humanité.

Ce projet intitulé *« l'Utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique »* doit :

- contribuer à la rénovation de l'enseignement de l'histoire dans les pays africains et promouvoir le processus d'intégration régionale lancé par l'Union africaine.
- élaborer des contenus communs en histoire à l'usage des écoles primaires et secondaires africaines ainsi que les guides pédagogiques pour les enseignants.
- promouvoir l'utilisation et harmoniser l'enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique dans les institutions de l'enseignement supérieur à travers le continent.

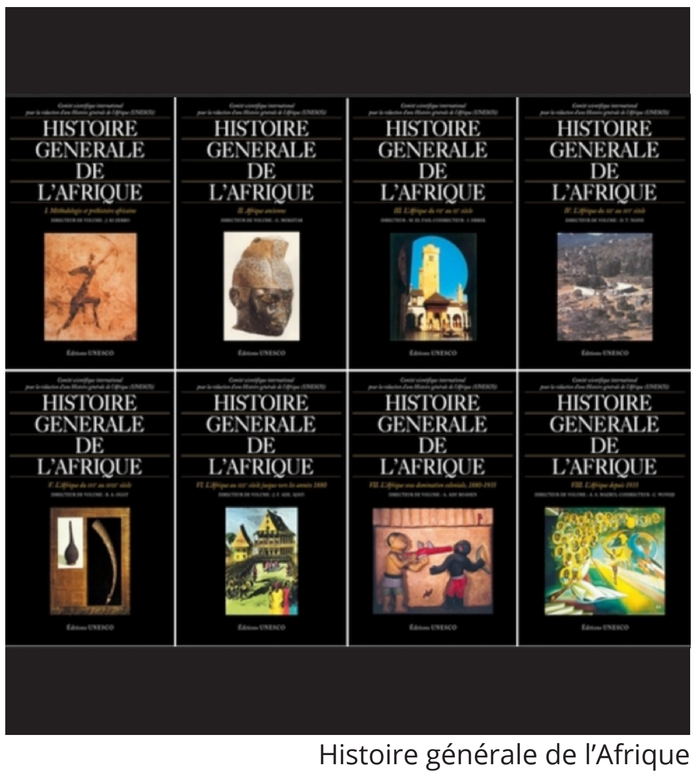

Histoire générale de l'Afrique

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS
(BLACK HISTORY MONTH)

La commémoration du *« Mois de l'histoire des Noirs »* date de 1926, année où l'historien Africain-américain Carter G. Woodson, qui a fait sa scolarité à Harvard, a proposé d'établir une période afin d'honorer les réalisations des Africains-américains et d'accroître la connaissance de l'histoire des Noirs aux États-Unis.

C'est ainsi qu'en 1926, on instaura la *« Negro History Week »* aux États-Unis, puis peu de temps après au Canada, devenue en 1976, le *« Black History Month »*.

Au Canada

Des personnes d'ascendance africaine ont contribué à façonner le patrimoine et l'identité du Canada depuis l'arrivée de Mathieu Da Costa, navigateur et interprète, dont la présence au Canada remonte au début des années 1600.

Le rôle des Noirs au Canada n'a pas toujours été perçu comme un élément crucial de l'histoire du pays. Pourtant, des loyalistes noirs sont venus s'établir dans les Maritimes après la Révolution Américaine ; de nombreux soldats Canadiens noirs ont donné leurs vies pour ce pays pendant la guerre de 1812 et après.

Peu de Canadiens savent que des Africains sont devenus des esclaves sur le territoire qui constitue aujourd'hui le Canada, et que ceux qui ont lutté contre l'esclavage ont aidé à jeter les bases de la société canadienne diversifiée et inclusive.

Renaissance et conscience nègre

RENAISSANCE DE HARLEM (1918—1937)

Une bonne partie des noirs américains vient d'être libérée du système esclavagiste, par le XIIIème amendement, et a une intense envie de vivre, de profiter de cette liberté nouvellement acquise et de s'intégrer au mieux à cette société dont elle fut longtemps forcée de rester à la marge.

C'est ainsi que des milliers quittent les États du Sud *(les plus esclavagistes)* au début du XXème siècle pour le Nord notamment à New-York.

Ils vont rapidement prendre conscience que malgré les promesses de liberté et de bonheur, la réalité reste souvent violente et douloureuse : le racisme quotidien, la ségrégation, la discrimination et la mise à l'écart dans les quartiers périphériques comme Harlem.

Contre toute attente, ils vont renverser la situation. De nombreux artistes et intellectuels afro-américains ont choisi d'évoluer dans cette aire : Marcus Garvey, WEB du Bois, Langston Hugues, Duke Ellinghton, Louis Amstrong et bien d'autres en ont fait un foyer de création majeur.

C'est Alain Locke, écrivain, philosophe et mécène africain-américain, qui associe l'expression *« New Negro »* à la Harlem Renaissance, lorsque qu'il édite, pour le magazine *Survey Graphic*, un numéro intitulé Harlem : Mecca of the New Negro.

La marginalisation devient une force pour cette communauté depuis longtemps rejetée socialement, qui retrouve une énergie artistique productive, affirmée et collective. Harlem devient attractif, tout comme la communauté noire elle-même qui impose, à sa façon, sa place au sein de la société américaine.

Harlem Renaissance va influencer des courants de pensée à travers le monde : la négritude, le panafricanisme, etc.

LA NÉGRITUDE

Le mouvement de la négritude est fondé à Paris, dans l'entre-deux-guerres par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon Gontran Damas, Guy Tirolien, Birago Diop et René Depestre.

La négritude est d'abord un mouvement culturel, inspiré en partie par les rencontres avec les membres de la Harlem Renaissance qui vivent en France, fuyant le racisme et la ségrégation aux États-Unis : les écrivains Langston Hughes et Richard Wright, les musiciens de jazz Duke Ellington et Sidney Bechet.

Pour Césaire, le mot signifie rejet de l'assimilation culturelle, rejet d'une certaine image du noir paisible incapable de construire une civilisation. Pour lui, le culturel prime sur le politique.

Fondateurs de la négritude

L'Afrocentricité

L'Afrocentricité est un paradigme qui postule que les africains doivent penser et agir en se prenant comme point de référence. En d'autres termes, un Africain vit en tant qu'Africain à partir des réalités historiques, culturelles et biologiques qui sont les siens.

Selon le professeur Molefi Kete Asanté *« l'afrocentricité nous presse, nous commande de nous réinscrire, de nous repenser, comme des sujets de notre existence, et d'en tirer, de façon systématique, toutes les implications. »*

C'est à travers l'afrocentricité que les africains d'où qu'ils soient réapprendront les idées des penseurs noirs afin de mieux transmettre l'identité africaine aux générations futures.

En somme, l'afrocentricité est tout d'abord une vision du monde dans laquelle l'africain s'incrit comme acteur principal.

Engagements pour une école afrocentrée

Par école afrocentrée, on entend une école africaine ayant expressément l'Afrique et la Diaspora africaine pour préoccupation épistémologique fondamentale.

À terme, l'école afrocentrée délivrerait ses enseignements dans les langues africaines classiques ou contemporaines en mobilisant des systèmes d'écriture autochtones, ainsi que les *« systèmes de connaissance endogènes »* tel que préconisé par l'article 7 de La charte de la Renaissance Culturelle Africaine. En tout état de cause, une collectivité humaine qui ne se dote pas des moyens éducationnels permettant de savoir d'où elle vient, peut a fortiori difficilement déterminer collectivement où elle veut aller, et comment y parvenir.

> "Aucun peuple du monde qui vit aujourd'hui n'ignore ou feint d'ignorer son passé, son histoire. Tout peuple du monde qui vit aujourd'hui vit avec sa mémoire culturelle.".
>
> Théophile Obenga